



# Permanence-Accueil

## Paroisse Sainte Famille en Bas Pays



**Pour tous les services d'Eglise** (baptême, catéchèse, actes administratifs, recommandations de messes...etc.) prenez contact avec les **permanences paroissiales** de notre paroisse « Sainte Famille en Bas Pays » :

### PERMANENCE:

\* **Le vendredi de 10h à 12h : permanence à Hinges**, Au 236, rue du 8 mai, (A côté de la mairie) Tél. 03 21 57 00 74

\* **Le samedi : permanence :**

→ **de 10h à 11h à Essars**, Tél. 03 21 57 42 92, (à la sacristie de l'église St Jacques),

→ **de 10h à 12h au presbytère de Lestrem**, tel.03 21 26 17 42, (place de l'église),  
& **A La Couture**, le 2ème samedi de chaque mois, Tél. 03 21 26 79 19, (Salle des associations)

→ **de 10h à 11h à Locon** (à la salle saint Maur, derrière l'église).



\* **L'abbé Jean Claude DESSINGES**, curé de la paroisse Sainte Famille en Bas Pays, est présent les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois, à la permanence de Lestrem (290, place de l'église) de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 03 21 26 17 42 ou 03.21.65.91.31 E-mail : [jcdessinges@free.fr](mailto:jcdessinges@free.fr)

**Des laïcs sont à votre disposition** pour les demandes et préparations de :

- **Baptêmes de 0-2 ans et de 2-7 ans:** Une permanence est assurée au presbytère de Lestrem tous les samedis de 10h à 12h.

- **Mariages :** Une permanence est assurée le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h, à la salle paroissiale ou au presbytère de Lestrem

→ **Pour les demandes de baptême :**

- Vous munir d'un extrait d'acte de naissance et Inscriptions à la permanence de Lestrem, le samedi de 10h à 12h, au moins trois mois avant la cérémonie.
- Pour les enfants de 2 à 7 ans, le cheminement est plus long regroupant plusieurs familles, la date sera prise en commun.

→ **Pour la demande d'un certificat de Baptême :**

>En dehors de notre paroisse, veuillez faire cette demande par courrier, à la paroisse du baptême, en indiquant bien le nom, prénom, date de naissance, année du Baptême et lieu.

>Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

>Pour les résidents, s'adresser aux permanences paroissiales aux heures d'ouverture.

=>Vous cherchez un lieu pour participer à la messe un dimanche : <http://egliseinfo.catholique.fr/>

=>Vous souhaitez vous informer sur ce qui se passe dans :

>Le diocèse d'Arras : <http://arras.catholique.fr>

>Notre paroisse : Sainte Famille en Bas Pays :

<http://arras.catholique.fr/stefamilleenbaspays>

- Prière d'église : <http://www.priere.org>

